

### IDENTIFICATION

**Section :** Aide-soignant/Aide-familial (tronc commun)

**Intitulé de l'UE :** Stage d'insertion des métiers de l'aide et des soins aux personnes

**Code de référence :** 816006 U21 D2

**Nombre de périodes :** 240 périodes

120 périodes en collectivité

120 périodes à domicile

**Nombre de crédits ECTS :**

### DESCRIPTION

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

- réaliser, à partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ;
- déterminer la profession qu'il envisage et expliquer son choix ;
- se situer face à son projet de formation en fonction de son expérience professionnelle ;
- proposer des actions adéquates relatives à la nutrition, aux activités de la vie quotidienne, à l'hygiène et au confort ;
- proposer des actions préventives en matière d'hygiène et de santé, en adéquation avec l'approche globale de la personne, dans le souci du maintien ou de l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie ;
- poser des gestes techniques adéquats dans le respect des principes d'hygiène, de sécurité, de bien-être et d'ergonomie.

-) Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités d'enseignement « STAGE D'OBSERVATION DES MÉTIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 04 U 21 D2 et « AIDE A LA VIE JOURNALIÈRE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 03 U 21 D2 de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

### **Finalités particulières :**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant en situation d'activité professionnelle, de s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire.

En particulier, elle permettra à l'étudiant de développer ses capacités à :

- appliquer les acquis théoriques ;
- analyser le contexte institutionnel ;
- analyser et évaluer continuellement ses actions et ses relations ;
- s'exercer aux tâches communes des fonctions d'aide soignant et d'aide familial dans le respect des personnes et des règles déontologiques ;
- faire rapport de son expérience professionnelle.

### **Contenu du stage**

Dans le respect de la déontologie propre aux métiers, dans les limites de sa mission et des contraintes institutionnelles, à partir de situations professionnelles vécues aussi bien en institution qu'à domicile, l'étudiant sera capable :

- de décrire l'organisation dans ses principales composantes ;
- d'identifier les différents acteurs agissant au sein de l'organisation ;
- de situer la place et de repérer les enjeux de sa fonction ;
- de collecter, par l'observation, la consultation des écrits et le questionnement de l'équipe, les informations requises pour les activités spécifiques du stage ;
- d'appliquer les acquis théoriques ;
- lors de la prise en charge de la personne :
  - de veiller à la satisfaction de ses besoins fondamentaux ;
  - de veiller à sa sécurité physique et psychique ;
  - d'apporter une aide à la restauration ou au maintien de l'autonomie ;
  - de contribuer à son confort et au maintien de son hygiène ;

- de favoriser les liens sociaux ;
- d'inscrire ses activités dans un travail d'équipe ;
- d'établir une relation professionnelle avec le bénéficiaire, son entourage et les intervenants professionnels ;
- d'observer et de transmettre à l'équipe des informations succinctes et objectives indispensables à la progression, la cohérence et la qualité du travail d'équipe, et ce oralement ou par écrit en utilisant le vocabulaire adapté ;
- d'évaluer les résultats de ses actions et d'opérer les réajustements nécessaires ;
- de se questionner sur son identité professionnelle notamment au sein de l'équipe
- d'évaluer les résultats de ses actions et d'opérer les réajustements nécessaires ;
- de se questionner sur son identité professionnelle notamment au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

**Bibliographie :**

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

Bertrand Dominique, Uytendhoven Dominique

**METHODOLOGIE**

Consignes de stage et de rédaction des rapports avant le stage.

**SUPPORTS**

Rapports rédigés par l'étudiant

**MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Appréciation du personnel soignant en stage, la rédaction des rapports de stage selon les consignes

### ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- d'accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions d'aide familial et d'aide-soignant ;
- de travailler en équipe ;
- d'adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et de développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ;
- de rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) en utilisant le vocabulaire lié à la profession et dans le respect des usages de la langue française et des consignes données par le(s) chargé(s) de cours.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau d'insertion dans le travail d'équipe,
- la qualité des tâches accomplies et des attitudes développées,
- l'objectivité des informations récoltées et transmises,
- le degré de précision, de concision, de pertinence et de cohérence du rapport,
- la valeur critique de l'auto-évaluation et de la prise de recul.

### UTILISATION DE L'IA

L'IA peut servir pour aider à effectuer le travail d'analyse mais l'étudiant doit citer les parties traitées avec IA et prendre position vis à vis de ce que celle-ci lui donne pour information, afin de développer son esprit critique.



## FICHE UE